

**SOCIETE NATIONALE DES  
CHEMINS DE FER BELGES**



**SPECIFICATION TECHNIQUE**

**2I - 1**

**PLAQUES EN CAOUTCHOUC POUR REVETEMENTS  
DE SOLS DE POSTE DE CONDUITE  
DES LOCOMOTIVES**

**EDITION : 11/1995**



- Généralités:* agréation, fabrication, marques, tolérances dimensionnelles, conditionnement, stabilité à l'entreposage, garantie: voir S.T. L-21 point 1.
- Caractéristiques physiques:* les plaques doivent présenter une bonne résistance à l'oxydation et à l'abraisson.
- Matières:* les élastomères suivants: caoutchouc naturel, polyisoprène, polybutadiène styrène peuvent être utilisés à condition d'être mélangés à 25% en poids minimum d'EPDM (% en poids calculé par rapport au poids total de gomme).
- Réception et essais:* voir S.T. L-21 point 2.

<b>Essais</b>	<b>Résultats prescrits</b>
Dureté IRM (point 2.3.1)	70 ± 5
Résistance à la traction (point 2.3.2) Rm (daN/cm <sup>2</sup> ) Am (%) (m = minimum)	70 200
Résistance au vieillissement accéléré et à la chaleur (point 2.3.3) T° = 70° C Variation maximum: - dureté IRH (%) - Rm (%) - Am (%)	+ 10 - 25 - 30
Résistance à l'ozone (point 2.4.2)	aucune craquelure n'est admise
Rigidité à froid (point 2.4.3)	bonne